

## Le PASS'Région jeunes

### Première demande de PASS'Région jeunes



Si vous n'avez jamais bénéficié d'un PASS'Région jeunes, vous devez créer votre compte et commander votre carte sur le site :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes> (rubrique « **Commander mon PASS'Région jeunes** ») ou via l'application mobile PASS'Région jeunes.

À l'issue de votre demande, vous devrez activer votre compte grâce au lien reçu par courriel. Notre établissement validera ensuite votre inscription à partir de la fin du mois d'août. Dès validation, votre carte sera envoyée à votre domicile et créditée des avantages auxquels vous avez droit.

### Vous possédez déjà un PASS'Région jeunes ?

Conservez impérativement votre carte. Il est inutile d'en commander une nouvelle. L'établissement revalidera directement votre dossier et les nouveaux avantages seront automatiquement rechargés sur votre carte.

Le PASS'Région jeunes est personnel et doit être conservé pendant toute la durée de votre scolarité au lycée.

**Réouverture des bureaux le jeudi 20 août à 8h00**